Procès-verbal du conseil d'UFR du 13 juillet 2021 à 9h30 en visioconférence

Etaient présents :

Collège A

- Présents ou représentés : M. FAIVRE, M. FARA (procuration à Mme VENNIN puis présent à partir de 10h50),
 - M. KHAN, Mme LEBORGNE-CASTEL, Mme LELOUP, M. NARCE, Mme NICKLAUS (procuration à Mme LELOUP),
 - Mme VENNIN, M. WENDEHENNE
- Absente : Mme CHLUBA

Collège B

- Présents ou représentés : M. BELLENGER, Mme BESSON-BARD, M. COLLINS, M. MANIERE, M. PELLENARD,
 - Mme QUIQUEREZ (procuration à M. PELLENARD), M. RIALLAND (procuration à Mme TROMPIER), Mme ROSNOBLET, M. THOMAS (procuration à Mme ROSNOBLET), Mme TROMPIER

Collège des personnels BIATSS

- Présents ou représentés: Mme CHLEMAIRE, M. DER, Mme EVROT-CARRICAN, Mme GAETAN (procuration à Mme EVROT-CARRICAN)
- Absent: M. ROLLIN

Collège des usagers

- Présents ou représentés: Mme CARLOT, Mme JAL, M. KRYPIEC
- Absents: Mme SAPALY, Mme PORTERAT, M. ALOGUES, Mme MOTARD, M. DA CRUZ (titulaires) et Mmes BEAUVICHE, HEIJENS et MM. BELLEGUEULE, BROCARD, MAZOYER (suppléants)
- Excusé: M.DI FILIPPO

Collège des personnalités extérieures

- Présents ou représentés: Mme MACE (procuration à Mme PETIT), M. JOUBERT, Mme FOUGERON (procuration à M. FAIVRE), M. MONNOT, Mme VAN WYMELBEKE (procuration à M. NARCE)
- Excusées : Mme DA SILVA, Mme BOISSON
- Absent: M. GERVAIS

A titre consultatif

- *Présente*: Mme CLERGET, responsable administrative, M. COLLIN, responsable du département ETEC.
- Absent: M. BATT

Invités

 Présentes: Mme CASAS, responsable de l'antenne financière, Mme TOUSSAINT, responsable du service scolarité, Mme FLACANDJI- MONASSON, secrétaire de direction

Approbation du PV du 28 avril 2021

Aucune demande de modification n'étant formulée, le PV est adopté.

Unanimité (31 pour)

2. Informations du directeur d'UFR

2.1. Réunions des directeurs de composantes des 5 Mai, 16 juin et 5 Juillet

Réunion du 5 Mai

- Déroulement des examens de CT
- → Nouveau programme ERASMUS

Deux fois plus de moyens

Accent mis sur hybridation et sur les initiatives « vertes»

Départ possible dès la première année

Mobilités semi-virtuelles possibles (avec EAD)

Ex : Modalités hybrides : un étudiant pourra être financé sur mobilité courte (5 à 30j maxi, qui sera financée) et suivre le reste de la formation en ligne.

Programmes intensifs hybrides : mobilité de groupes de 7 à 30 j associée à complément en ligne. Financement des mobilités et l'activité pédagogique sur place et hybride.

Financement mobilité hors Europe (vers pays où le coût de la vie est élevé) : à hauteur de 20% maximum du budget. Le partenaire doit signer l'accord Erasmus plus

→ FORTHEM

Augmentation du nombre d'actions de formations

Ex: un module suivi en ligne dans une université partenaire donnera des ECTS (création d'UE transversales FORTHEM délivrées en ligne).

Les composantes peuvent intégrer des enseignements FORTHEM dans les maquettes/cursus.

Réunion du 16 Juin

→ Semestre 1 2021/22

100 % des étudiants sur les campus, mais plan dégradé (50%) prêt à être activé. Les UFR SVTE et ST ont obtenu l'accord de la gouvernance pour le calcul de la jauge en fonction de la surface pour les salles de TP qui du fait du mobilier en place assurent une densité faible.

- → Associations étudiantes Evénements festifs de rentrée proscrits Actions tuteurées encouragées
- → Commission solidarité étudiante Vient d'être mise en place. Ne se substitue pas à des instances existantes, mais traite les problèmes résiduels. 7 sous-commissions sont en place (alimentation, santé, logement, numérique, international, ...)
- Etats généraux de la formation
 Traitement des données du sondage et des ateliers

Repérage d'axes et de principes de formation guides.

Plan d'action et plan d'expérimentation pour le premier semestre 2022, sur la modularité des services par exemple, et pouvant prendre en compte l'EAD. Ceci permettrait un décompte des heures des enseignants pas uniquement basé sur le présentiel.

Réunion du 5 Juillet

→ Echanges post-arrêt d'ISITE avec les directeurs de composantes et de laboratoires

M. PELLENARD a représenté le directeur à cette réunion et présente un compte rendu : Très grande déception et sentiment d'injustice de Vincent THOMAS, qui estime n'avoir pas été vraiment soutenu par le recteur de région académique. Dès le début, le ministère n'aurait pas été favorable à une Comue expérimentale, avec double affiliation et double siège. Le rapport restera confidentiel. Trois pistes sont à présent envisagées : le repli sur l'uB, la poursuite du rapprochement dans le cadre d'UBFC, le renforcement de synergies en Bourgogne (avec le CHU, l'INRAE, Agrosup Dijon) avec renforcement du pôle SHS. M. DEREUX est revenu sur l'impact financier : I-site apportait 10M€ dont 5 à 6 pour l'uB , SFRI va continuer mais il faudra trouver d'autres ressources.

Autres informations : le plan de relance a permis à l'uB d'obtenir 18 M€ (33 à l'UFC). Il n'y a pas eu de soutien du ministère pour la masse salariale.

- M. WENDEHENNE a perçu lors de cette réunion que certains laboratoires de l'axe 1 (matériaux avancés, ondes, systèmes intelligents) étaient favorables à un repli.
- M. FAIVRE n'a pas le sentiment que se replier sur la Bourgogne permette un bon positionnement national. C'est un très mauvais signal et l'impact financier sera important.
- M. NARCE se dit atterré par une stratégie de repli en Bourgogne, nous allons continuer à nous enfoncer. Les injonctions du ministère n'ont pas été comprises, il faut continuer à travailler ensemble.
- M. FAIVRE partage cet avis : la seule solution est d'avoir un avenir commun. La consultation de la base (tous les acteurs) aurait sans doute du sens pour orienter les choix de l'établissement. Il regrette qu'une consultation ne soit pas envisagée.

Mme LELOUP ajoute que nous avons perdu une chance magnifique; nous n'avons pas entendu ce qui était attendu et c'est très regrettable. Elle est inquiète pour les collègues plus jeunes dont l'avenir sera compromis par la perte d'I-Site. De plus, elle dénonce le non accès au rapport confidentiel.

- M. WENDEHENNE déplore que les Graduate Schools « Inthérapy « et « Transbio » aient été qualifiées de « coquilles vides » sans I-Site lors de cette réunion.
- M. JOUBERT, Directeur de l'UFR sciences de l'UFC, souligne l'intérêt de revenir aux fondamentaux. Il restera toujours positif vis à vis des liens uB-UFC.
- M. PELLENARD pense que ce serait important de faire remonter notre ressenti. Comme certains de l'UFR sciences et techniques de Dijon étaient pour le repli, il faut que le président de l'uB ait ces arguments-là également.
- M. COLLINS demande si l'ambition de Forthem de devenir une université internationale ne serait pas une nouvelle opportunité.

M. PELLENARD précise que le président de l'uB a évoqué Forthem comme une solution de substitution partielle.

M. FAIVRE précise que Forthem doit être un élément dynamisant large, mais ne concerne officiellement que l'uB.

2.2. Offre de formation 2024- (Réunion 1er Juillet)

Encore peu d'éléments concrets et stables sur les référentiels d'auto-évaluations et le processus.

Pistes envisagées :

Licences : 1 dossier d'auto-évaluation globale + 1 dossier d'auto-évaluation et appréciation par licence (25% des formations pouvant être auditionnées par HCERES)

Master: Dossier d'auto-évaluation par champ de formation (6 pour l'uB).

Rien ne semble fixé concernant la méthode exacte.

Calendrier: (i) présentation du cadre Novembre 2021, (ii) rencontres Novembre-Janvier 2022 Dépôt de dossiers entre Juin et Septembre 2022 (donc 6 mois pour préparer l'auto-évaluation) Retour des évaluations HCERES entre Janvier et Mai 2023 Projet de formation déposé pour fin 2023.

2.3. Parcoursup

L1SVTE:

Capacité 360 néo-entrants - 231 proposions acceptées définitivement et 129 non acceptées définitivement ou en attente de réponse.

Nous sommes au 1982ème sur 3029 candidats classés.

Il y aura un volant avec les 140 redoublants prévus (en réalité moins nombreux)

L1 LAS:

Capacité 45 néo-entrants - 28 propositions acceptées définitivement et 17 non acceptées définitivement ou en attente de réponse. 5 redoublants prévus

2.4. Bilan & Evolution PASS/LAS

→ PASS – mineures SVTE: 84 admis/107, 53 passages en MMOP (+ 14 sur liste complémentaire) Au maximum report de 29 étudiants vers notre L2 SV

Pour 2021/22 : A la demande de l'UFR des sciences de santé, la mineure sera désormais répartie sur l'année (3 UE au S1, 3 au S2) et les crédits ECTS seront attribués par UE et non par module.

M. DER demande ce qui se serait passé si les demandes de report vers la L2 sciences de la vie avaient excédé 30 étudiants-e-s.

Le directeur d'UFR répond qu'une condition avait été instaurée par notre UFR : avoir au moins 10 à la mineure SVTE. Les autres auraient pu aller dans une autre UFR pour une poursuite d'étude. Cela met

au jour le fait que le ministère met en place une réforme et que nous en assumons les conséquences sans vrai moyen supplémentaire.

M. DER mentionne que sur Parcoursup, il est expliqué aux lycéens que s'ils valident leur 1ère année de licence PASS mais ne sont pas admis en 2ème année d'études de santé, ils seront reversés dans la L2 correspondant à la mineure qu'ils ont suivie.

Le directeur d'UFR répond que l'on va vérifier; si c'est le cas, c'est que les délais impartis ne permettaient pas une telle consultation.

→ LAS SVTE : 35 admis/58 inscrits pour une capacité d'accueil de 76. 24 candidats MMOP parmi les 35 admis.

11 candidats sélectionnés au 1er groupe (sur dossier)

2ème groupe : en attente des résultats

Rappels effectifs MMOP: 212 PACES, 228 PASS et 42 L1LAS

Pour 2021/22 : volonté de sortir l'UE Santé des 60 ECTS, d'où révision de la FF L1 LAS.

2.5. Licences réhaussées

→ Différé sur 2021/22 et 2022/23

Ce dispositif concerne certains étudiants des L3 BO, BCP et BBM, qui suivront 2 UE supplémentaires. Ce dispositif est financé sur les crédits de l'I-Site.

2.6. Missions du bureau de l'UFR

Une réunion du Bureau et des responsables de commissions a été organisée le 11 juin. Il a été décidé que le Bureau serait réuni lorsqu'il y a à :

- → Discuter des points d'organisation généraux de l'UFR (périmètres des commissions, méthodes de priorisation de demandes ...)
- → Consultation rapide sur des points précis et complexes sur lesquels les commissions butent.
- → Il n'y aura pas de rythme très figé des réunions.

2.7. Responsable du tutorat de rentrée

→ Beryl LAITUNG a candidaté sur cette fonction, en remplacement de Françoise SALVADORI, et commence à préparer les opérations de tutorat de rentrée.

2.8. Mouvements de personnels

→ EC et E sortants : Jean Louis CONNAT (retraite) ; Claire OLIVE (mutation au lycée Carnot) EC et E entrants : Vincent LECOMTE (AFA), Mathieu GAYRAL (Mcf 66/65), François HERMETET (Mcf 64)

→ BIATSS sortants : Zineb AARABE; Marie-Alix PIOLLET; Virginie ROS BIATSS entrants : Sophie MERLE

Le directeur d'UFR regrette de ne pas pouvoir saluer les sortants du fait de la situation sanitaire et espère qu'une possibilité pourra apparaître. Il les remercie pour le travail réalisé.

2.9. Résultats du DOM 2022

Les résultats du DOM 2022 ne sont pas encore connus. Lors de la réunion avec la gouvernance, nous avons essayé de justifier nos choix, nous espérons avoir été entendus. Les résultats seront communiqués ultérieurement.

3. Questions financières

+ Résultat du BR1/2021

Mme CASAS annonce que le prélèvement sur réserves d'un montant de 42300 € a été accordé pour les équipements pédagogiques. Nous sommes en attente du résultat définitif pour la taxe d'apprentissage, sur laquelle nous avions prévu un co-financement de 16000 €.

• Action en lien avec le SEFCA en vue de développer les ressources propres

Le directeur d'UFR explique que plusieurs réunions ont été organisées avec la direction du SEFCA pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'analyse et de communication envers nos formations, autour de l'alternance et de l'apprentissage. L'objectif de l'UFR est de faire monter en puissance la totalité de nos formations, en ciblant dans un premier temps deux de nos masters qui ont déjà une visibilité qui pourrait être améliorée : Nutrition-Santé et SEME. Le SEFCA a beaucoup recruté et va s'impliquer dans la démarche. Cette action pourrait s'accompagner de la création d'un groupe de travail avec des professionnels pour nous aider dans ce domaine des relations avec les entreprises et suivre les actions menées: par exemple, la participation de Laurent MONNOT et Daniel MICARD a été évoquée avec les intéressés.

M. MONNOT renouvelle tout son intérêt et son appui à cette démarche. Avec son ancrage local, il souhaite apporter son soutien à l'université de Bourgogne.

Demande de subvention pour les 20 ans du master MIB

Le directeur d'UFR a reçu de M. CHERKAOUI MALKI une demande de subvention de 500 €pour l'organisation d'une journée à l'occasion des 20 ans du master MIB. Le budget global est de 8000 €, avec différents cofinancements. La dépense principale porte sur des frais de bouche.

Généralement, l'UFR attribue 50% de la subvention demandée, mais les membres du conseil peuvent faire une proposition alternative.

Le directeur d'UFR propose l'attribution d'une subvention de 250 €, pouvant être complétée dans la limite de 500€ en fonction des reliquats de crédits de fin d'année.

Unanimité (31 pour)

Tarifs: Plateforme GISMO

Mme CASAS précise qu'il s'agit d'une tarification horaire, HT. Le tarif externe s'applique aux demandeurs publics externes à l'UMR Biogéosciences.

Unanimité (31 pour)

4. Approbation de conventions

Convention avec AgroSup (parcours CYPI)

Le directeur d'UFR précise qu'il s'agit d'une convention annuelle récurrente, liée au fait que l'UFR SVTE accueille ces étudiants de prépa intégrée Cypi (2 groupes TD), en première année (2ème semestre) et 2ème année de licence. Ils reçoivent des enseignements à l'ESIREM et dans notre UFR mais aucun ne reste à l'UFR SVTE après sa prépa.

La maquette est de 1068 heures en SVTE, remboursées par les droits d'inscription perçus par l'uB et la participation non rémunérée d'enseignant-chercheurs d'Agrosup dans nos formations de licence.

Mme CLERGET signale une rectification à opérer page 3 : au lieu de 856 h couvertes par les droits de scolarité,

Il faut lire 662 car 856 inclut l'ESIREM.

Adoption avec modification page 3 : 662 heures équivalent TD sont couvertes par les droits de scolarité (au lieu de 856)

Unanimité (31 pour)

5. Compte(s) rendu(s) de commission(s)

* Compte rendu de la commission des locaux du 17 mai 2021 :

En l'absence de Charles THOMAS, responsable de la commission, Le directeur d'UFR invite Mme CLERGET à présenter ce point.

Chantiers en cours

Deux chantiers sont encore en cours dans le bâtiment Gabriel : la rénovation des pierres de façade qui devrait être achevée fin août 2021 et la mise en accessibilité du rez-de-chaussée du bâtiment dont la réception des travaux est prévue mi-septembre 2021.

- Construction des serres

La construction des nouvelles serres devrait démarrer en septembre 2021 pour une durée de 9 mois. Le chantier est actuellement en phase de préparation.

- Audit sûreté

Un audit sûreté à l'échelle de l'établissement a été commandité par la présidence de l'université. La sûreté va au-delà de la sécurité, il s'agit d'anticiper les risques de malveillance encourus, tant au niveau des locaux que des données de la recherche par exemple. Le responsable de l'entreprise concernée est venu plusieurs fois dans nos locaux (bâtiment Gabriel, amphithéâtres Galilée et Gutenberg et serres) et a formulé un certain nombre de préconisations. Certaines ne pourront être mises en œuvre qu'à l'échelle de l'établissement avec le concours du pôle patrimoine, d'autres seront examinées par la commission des locaux de l'UFR.

Accueil de la start-up EKTAH

Mme CLERGET explique que M. Naïm KHAN a présenté une demande d'accueil de la start-up EKTAH au rez-de-chaussée de l'aile nord du bâtiment Gabriel.

Le directeur d'UFR ajoute que M. Charles THOMAS a pré-instruit la demande en lien avec les occupants de cette aile, ce qui a conduit à l'organisation d'une réunion le 12 juillet associant le vice-président délégué au patrimoine et à la stratégie des sites territoriaux Philippe PERROT, M. KHAN, le PDG de la start up M. Xavier BOIDEVEZI, M.THOMAS, Mme CLERGET et lui-même.

Les points suivants ont été discutés :

- Mise à disposition totale de la salle R19 au rez-de-chaussée, aile nord
- Mise à disposition partagée de la salle de culture R18B, de la salle R17 (installation d'un personnel ingénieur), du bureau R24 (installation du PDG de la start-up), de la salle R12 (matériel scientifique utilisé: machine à eau ultra-pure Mili-Q, machine à glace, autoclave), de la pièce R22 (stockage de solvants, déchets chimiques et cellules), au rez-de-chaussée, aile nord
- Conditions: Ektah renonce à mettre en cause l'université ou ses personnels ou ses étudiants en cas de contamination de cellules, de défaut d'autoclavage ou autres incidents techniques. Ektah participera à hauteur d'1/5 à l'entretien annuel et à la réparation des équipements; les manipulations seront de niveau 1 (passage éventuel au niveau 2 à soumettre à la direction de l'UFR SVTE et au laboratoire UMR 1231 LNC); Ektah utilisera un réseau sécurisé propre pour le stockage de données et n'utilisera le réseau uB que pour la messagerie, ses personnels bénéficieront de l'accès au bâtiment Gabriel par badge, seront formés à la sécurité par le responsable de l'équipe NUTOX. Les responsables d'Ektah s'engagent à respecter la déontologie scientifique dans leurs travaux. L'hébergement, d'une durée initiale de 2 ans, peut être reconduit sans que la mise à disposition puisse excéder 6 ans, et à titre très exceptionnel 10 ans s'il y a une forte interaction entre la start-up et le laboratoire. La gratuité s'applique pour 2 ans puis les tarifs définis par le CA de l'université s'appliqueront. Si l'uB souhaite utiliser un matériel d'Ektah, une convention sera établie. En cas d'accueil de stagiaires, ils devront s'engager à respecter la clause de confidentialité.
- M. NARCE souhaite avoir confirmation que l'utilisation du matériel partagé a bien été négociée avec les occupants du rez-de-chaussée.
- M. KHAN précise que deux réunions ont été organisées et qu'il a été en contact direct avec Charles THOMAS.
- M. WENDEHENNE souhaite savoir si une participation aux frais de fluide est prévue.

Le directeur d'UFR précise que les fluides sont pris en charge par l'université ; la convention prévoit la gratuité complète pendant 2 ans.

Unanimité (31 pour)

Compte rendu de la commission des personnels du 21 juin 2021

Le directeur d'UFR rend compte des principaux points évoqués en réunion :

 Informations sur la reprise en présentiel des personnels, sur la campagne annuelle de télétravail, point sur l'organisation de la rentrée 2021 et du 1^{er} semestre (présentiel/distanciel), information sur les recrutements et départs d'enseignants, enseignants-chercheurs, ATER et personnels BIATSS, 1ers retours du DOM sur la campagne d'emplois 2022

- 2) Proposition de classement des dossiers de candidature pour l'avancement de grade des personnels ITRF
- 3) Point sur l'évolution des missions de la commission du personnel : un élargissement des missions vers la qualité de vie au travail, la gestion de la crise sanitaire, le handicap, l'égalité F/H, les conditions d'utilisation des minibus, l'accès au campus, la connaissance des activités des laboratoires a été évoqué.

M. FARA souhaite connaître les lignes directrices de la commission pour le classement des dossiers d'avancement et pose la question du renouvellement ou pas du contrat d'un informaticien.

Le directeur d'UFR répond que les critères sont multiples et tiennent compte de la dimension humaine : ancienneté, missions, âge/ proximité de la retraite, mémoire du classement précédent, même si des évolutions sont possibles pour proposer une personne qui semble avoir plus de chances d'être promue. Les fonctions des candidats sont également prises en compte car pour certains agents, une promotion de corps est plus compliquée à obtenir. D'autre propositions peuvent être faites.

• Compte rendu de la commission de la communication du 1er juillet 2021

Mme TROMPIER rend compte des travaux de la 1ère réunion de la commission: présentation des membres, des missions de la commission et des actions menées sur le dernier mandat puis proposition d'actions à mener sur le mandat 2021-2024: annuaire des personnels sur le site web, Finaliser l'affichage des mini-biographies des scientifiques qui ont donné leurs noms aux amphithéâtres, Créer un glossaire des acronymes, Numériser l'exposition sur le bâtiment Gabriel confectionnée par Pierre-Yves Carême, Homogénéisation de l'affichage des salles d'enseignement / bureaux, Créer un plan des salles d'enseignements pour les étudiants, accroître la visibilité interne de nos équipes de recherche, Créer des supports en anglais pour les déplacements des collègues dans les universités à l'étranger, Communiquer sur nos formations / activités de recherche, remercier les structures qui versent la taxe d'apprentissage en expliquant concrètement ce qu'on a fait des sommes versées.

• Comptes rendus de la commission de l'enseignement des 9 juin et 6 juillet 2021 :

- Information sur l'appel à projets fonctionnement pédagogique (tous les projets ont été retenus)

- Appel à projets sorties pédagogiques

La commission de l'enseignement propose que chaque parcours demandeur se voit subventionné pour son projet le plus élevé. Le budget initial, de 5000 €, est porté à 8200 € mais ne permet pas de répondre à toutes les demandes qui s'élèvent à 10000 €.

Mme LEBORGNE CASTEL demande le détail des demandes présentées.

Après lecture du tableau par le directeur, Mme VENNIN attire l'attention sur le fait que la crise sanitaire a contraint à utiliser davantage de minibus et d'hébergements, ce qui a multiplié le coût, et à reporter au printemps 2021 le camp prévu dans la maquette à l'automne. En conséquence, en 2021, le même camp est à financer deux fois, ce qui est exceptionnel. Un problème de financement se pose en raison de ces deux facteurs.

Le directeur d'UFR pense que les licences professionnelles pourront apporter un soutien financier un peu plus élevé que celui d'ores et déjà en place, aux sorties pédagogiques.

Le tableau est soumis au vote :

Unanimité (31 pour)

- Modifications de fiches filières (rentrée 2021) :

Le directeur d'UFR explique que les modifications sont mineures en master :

- . M2 AMAQ et passage intégral à l'alternance
- . M2 A3DD et ouverture à l'apprentissage
- . M2 MIB et ouverture à l'apprentissage
- . M2 Nutrition-Santé et ouverture à l'apprentissage
- . L3 BCP
- . L3 BO, L3 BCP et BBM : licences rehaussées
- Non ouverture à candidatures internationales :
 - . L2 BCB-P: motif: filière de préparation aux concours
 - . M2 MPAA: ce parcours n'ouvre pas car il y a son équivalent en Anglais à Agrosup Dijon
 - . M2 AMAQ : le passage à l'alternance à 100% ne permet pas de l'ouvrir à l'international.

Unanimité (31 pour)

6. Questions diverses

- Modalités d'organisation de la journée des masters (présentiel/distanciel)

M. BELLENGER interroge le directeur sur les modalités d'organisation à privilégier pour la journée des masters : soit présentiel à l'UFR, soit présentiel au multiplex, soit distanciel.

Le directeur d'UFR répond qu'il souhaite une organisation de cette journée en présentiel et dans nos locaux.

- Dispositifs pédagogiques innovants évoqués dans le cadre des Etats généraux de la formation

Suite aux Etats généraux de la formation, organisés par l'uB, M. KRYPIEC pense que l'on peut se poser la question de la légitimité du sondage. Il aurait fallu demander aux étudiants les motifs de leurs difficultés après les deux sessions d'examen. Il a été question d'un plan d'action expérimental mais il y a une peur chez les étudiants par rapport au distanciel.

Le directeur d'UFR partage la peur des étudiants. Selon lui, le distanciel est pour compléter la démarche présentielle, ou pallier certains problèmes mais ne doit pas devenir la généralité (surtout par motivation de confort. Les expériences envisagées n'impliquent pas forcément l'enseignement à distance, mais peuvent par exemple donner de la souplesse sur des schémas de pédagogie par projet/problème. Ainsi, une UE organisée sous une approche par projet/problème pourrait s'affranchir du classique présentiel devant toute la promotion en simultanée sous forme de CM, ou devant des groupes entiers pour les TD/TP et permettre une autre forme d'enseignement en comptabilisant différemment l'investissement des intervenants.

M. KRYPIEC répond qu'un enseignement par petits groupes, ou presque individualisé, peut être intéressant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h35.

Dijon, le 05 octobre 2021

Le directeur d'UFR

Bruno FAIVRE

